

## POSTE D'ASSISTANT·E TEMPS PLEIN EN DROIT EUROPEEN

### FACULTE DE DROIT ET DE CRIMINOLOGIE

Référence : 2020/S148

Date limite du dépôt des candidatures : 31/05/2020

Date d'entrée en fonction prévue le : 01/10/2020

### Descriptif du poste

La Faculté de Droit et de Criminologie de l'ULB recrute un·e assistant·e temps plein en droit européen. Le/la candidat·e aura probablement en charge l'encadrement de séances d'exercices pratiques liés à des cours de droit européen dans le cadre du Bachelier ou du Master en droit ainsi que dans le cadre du Master de Spécialisation en Droit européen (LL.M).

Le/la candidat·e sera également invité·e à contribuer aux travaux de recherche du Centre de Droit Européen, en réalisant une thèse de doctorat en sciences juridiques sous l'encadrement d'un·e des professeur·e·s du Centre. Cette compétence sera évaluée en tenant compte du projet de thèse déposé, mais aussi au regard des expériences et travaux passés (mémoire de fin de master, enseignements suivis, etc.).

Un mandat d'assistant·e est octroyé pour un premier terme de 2 ans, renouvelable après avis des organes compétents pour 2 autres périodes de 2 ans maximum pour un temps plein. L'objectif du mandat d'assistant·e étant de mener et de finaliser une thèse de doctorat, les tâches seront équitablement réparties entre 'Enseignement', 'Recherche' et services à la communauté. Celles-ci pourront être réexaminées à terme régulier, ainsi que le contenu de la charge d'enseignement.

### Titre requis

Titulaire d'un Master 120 crédits en sciences juridiques et satisfaire aux conditions d'accès au doctorat.

### Compétences requises

Outre le diplôme en droit, une spécialisation en droit européen ainsi qu'une très bonne maîtrise de l'anglais sont indispensables. Une spécialisation en droit des droits de l'homme, en droit pénal européen, en droit des relations extérieures de l'UE ou en droit économique européen constitue un atout. Une attention particulière sera accordée aux résultats académiques ainsi qu'à l'expérience acquise dans le domaine de la recherche et de l'enseignement universitaire.

Le/La candidat·e devra s'engager à faire une thèse en sciences juridiques et à participer à la recherche menée au sein d'un des pôles de recherche du Centre de Droit européen.

- L'espace de liberté, de sécurité et de justice (droit européen de l'asile et de l'immigration, droit pénal européen),
- La protection des droits humains en Europe et dans le monde,
- Le droit des relations extérieures de l'UE
- Le droit économique européen et le droit de la concurrence

Outre la thèse de doctorat, l'implication dans la recherche se traduira par diverses publications et participations à des activités scientifiques (conférences, écoles d'été, etc.) ; par une participation aux activités scientifiques mises sur pied au sein du Centre de droit européen (séminaires internes, conférences en droit européen) et de ses différents projets de recherche.

Il/elle sera également amené-e à contribuer aux activités d'enseignement (cf. infra) et, de manière générale, à assumer les différentes tâches qui incombent aux membres du corps scientifique de la Faculté (surveillance et correction des examens, présence dans les salons étudiants et journées portes ouvertes...).

## Enseignements à encadrer

Le/la candidat-e recruté-e sera amené-e à prendre en charge un certain nombre de tâches pédagogiques en droit européen dont le contenu sera fixé, en concertation avec la coordination pédagogique en droit européen et celle du master de spécialisation en droit européen. Ce contenu peut évoluer au fil du mandat.

Le nombre d'heures d'enseignement présentiels devant les étudiants est fixé par la Faculté de droit et de criminologie à 120h par an, soit l'équivalent de 5 groupes de travaux pratiques de 24 heures.

A titre d'exemple, les tâches pédagogiques pourront inclure :

- Séminaire de préparation aux TFE (TRAN-0618 Travail de fin d'études) dans le cadre du MAS en droit européen
- Encadrement des stages en droit européen pour les étudiants du MAS en droit européen et du Master en droit (10 ECTS)
- Encadrement des étudiants du MAS en droit européen pour le « European Law Moot Court »
- Travaux pratiques liés aux cours de droit de l'Union européenne et droit économique (troisième bloc du Bachelier en droit)

## Intéressé·e ?

Des renseignements complémentaires peuvent être obtenus auprès de Mme Chloé Brière (téléphone : +32 2 650 40 52 – courriel : [cbriere@ulb.ac.be](mailto:cbriere@ulb.ac.be))

Le dossier de candidature doit être transmis sous format électronique, via l'envoi d'un mail unique adressé au Rectorat de l'Université libre de Bruxelles (à l'adresse [recteur@ulb.ac.be](mailto:recteur@ulb.ac.be)) et au Décanat de la Faculté via le lien suivant :

<http://dev.ulb.ac.be/droit/facindra/IntraDroit/FormulaireCandidature.php>

Il contiendra les pièces suivantes :

- une lettre de motivation
- un Curriculum vitae :  
*un formulaire type peut être complété via le site internet : <https://www.ulb.be/fr/documents-officiels/completer-votre-cv-en-ligne>. Une fois complété, celui-ci doit être téléchargé et joint au dossier de candidature.*
- une description du projet de thèse (4 pages maximum)
- deux lettres de référence

En postulant, les candidat·e·s confirment avoir pris connaissance des informations complémentaires et des règlements applicables aux membres du corps scientifique disponibles sur notre site à l'adresse <http://www.ulb.ac.be/emploi/academique.html>.